

# CONSEIL D'ECOLE DU 24 JUIN 2025

## PROCES VERBAL

Nom	Présent / Visio	Excusé	Suppléant
<b>Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école</b>			
Mme Geney-Guerittot	X		
M Marion	X		
<b>Enseignants</b>			
Mme Solombrino	X		
Mme Farion		x	
Mme Lapeyre	X		
Mme Lyonne-Laforet		x	
Mme Bouix		X	
Mme Broussou-Delbarre	x		
Mme Berger	X		
Mme Gippet	X		
M. Andre-Masse		X	
<b>Représentants du RASED</b>			
Mme Ravet, psychologue scolaire		X	
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>			
Mme Perrin		X	
Mme Revelard		x	
M. Ayadat		X	
Mme Monge		X	
M. Ramirez	x		
Mme Lechot	x		
Mme Renzi		x	
M. Rousset		X	
Mme Laurent		X	
<b>Inspecteur de l'Education Nationale</b>			
M. Caroff		X	
<b>Maires des communes ou leurs représentants</b>			
M. Solombrino (Vertrieu)	X		
Mme Berthelot (La Balme les Grottes)	X		
Mme Tavernese (La Balme les Grottes)	X		
<b>DDEN</b>			
Mme Laroche		x	
M. Rigaud	X		
<b>Voix consultative</b>			

Procès-verbal établi le 24 juin 2025

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Marion

Les secrétaires de séance, Mmes Lapeyre et Solombrino

# **1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE**

## **1.1. Personnel enseignant**

Ecole de Vertrieu : Départ de Mme Broussou-Delbarre.  
Le directeur perd sa journée de décharge hebdomadaire.

Ecole de la Balme :  
Arrivée de Mme Broussou-Delbarre

Mme Geney Guerittot quitte le CP pour aller sur la classe de PS.

Les répartitions sont encore incertaines : plusieurs possibilités soit deux classes de GS/CP, soit une classe de GS et une classe de CP. Mme Broussou Delbarre travaillera dans une de ces classes.

Il y aura une classe de MS et une classe de PS  
Trois-quarts temps pour Mme Delphine Lyonne-Laforet, qui aura les MS

La directrice conserve une journée de décharge, non connue à ce jour.

Les collègues assurant les compléments des différents services ne sont pas encore connus.  
Mme Solombrino ne sait pas encore si elle pourra compléter de nouveau Mme Geney-Guerittot et Mme Lyonne-Laforêt.  
Nous aurons la réponse début juillet.

## **1.2. Effectifs du RPI : information sur les nouvelles prévisions d'effectifs (2024-2025)**

Répartition par classe d'âge	Effectifs
PS	22 (15 B + 7 V)
MS	23 (18 B + 5 V)
GS	21 (11 B + 10 V)
CP	25 (17 B + 8 V)
CE1	15 (10 B + 5 V)
CE2	19 (13 B + 6 V)
CM1	16 (12 B + 4 V)
CM2	19 (10 B + 9 V)
<b>Total La Balme</b>	<b>91</b>
<b>Total Vertrieu</b>	<b>69</b>
<b>Total RPI</b>	<b>160</b>

Des ajustements sont susceptibles d'intervenir pendant l'été.

**Question des parents du RPI :** Les listes des classes et fournitures peuvent-elles être envoyées par mail s'il vous plaît ?  
(De nombreuses personnes sont en vacances en août et ne peuvent pas se rendre devant les écoles).

**Réponse des directeurs :** Le RGPD (protection des données personnelles) n'autorise pas la transmission de ces listes par mail.

Cette année, les listes de classe ne pourront pas être affichées avant la pré-rentrée comme demandé par le Rectorat afin de se conformer à ce RGPD.

A titre dérogatoire, les listes de PS seront affichées en amont pour l'organisation de la rentrée échelonnée (lundi 1<sup>er</sup> septembre et mardi 2 septembre).

La liste des fournitures scolaires sera donnée durant la dernière semaine d'école, comme les autres années.

## **1.3. Répartitions**

**Questions des parents du RPI :** Quelles seront les modalités d'organisation pour la rentrée prochaine suite à la fermeture d'une classe ? Quelles classes seront regroupées et combien d'élèves auront-elles ?

**Réponse des directeurs :** Les répartitions des classes sont laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques. Toutes les

solutions sont étudiées en fonction des effectifs et dans l'intérêt des enfants.

Pour l'année scolaire à venir les équipes sont en réflexion, cependant des doubles niveaux seront nécessairement organisés sur l'école de Vertrieu (qui garde les niveaux allant du CE1 au CM2).

**La limitation à 24 élèves pour les classes de GS/CP/CE1 est imposée pour cette année par la DSDEN : des doubles niveaux seront donc également possibles sur la Balme.**

#### **1.4. Election des RPE et Commission électorale**

Le conseil d'école désigne les membres de la commission électorale qui seront chargés d'organiser les élections des Représentants des Parents d'Elèves pour l'année 2025-2026.

**La commission se réunira le mardi 9 septembre 2025 à Vertrieu à 18h.**

Elle sera composée des membres suivants :

- Les directeurs : Mme Geney-Guerittot et M. Marion.
- 2 RPE : M. Ramirez et un autre RPE
- 1 DDEN

## **2. VIE DE L'ECOLE**

### **2.1. Projets des classes**

Des projets ont pu être menés par les équipes durant cette période :

#### **Pour l'école de La Balme**

- Accueil par les PS des enfants de la crèche de la Balme pour une présentation de l'école LE 27/06.
- Jardin collectif à La Balme : intervention de James pour préparer la terre et planter divers légumes avec les enfants + entretien régulier par les classes + récoltes (fraises, radis, ...).
- Sorties à la journée pour les GS/CP sur l'ENS à l'étang de Lemps d'Optevoz (suite et fin du projet ENS) et en forêt pour les MS à la demi-journée à l'initiative des enseignantes de MS-GS.
- Des séances de jeux de société dans toutes les classes de maternelle avec quelques parents le 3/07.
- Sortie des PS aux Grottes de la Balme le 30/06.
- Sortie des classes de maternelle le 26/06 avec ateliers sportifs et artistiques avec pique-nique dans le parc.
- Sortie de tous les GS de Mme Lapeyre à la caserne des pompiers de Montalieu-Vercieu, le 1/7/25.
- Visite de l'école de Vertrieu pour les CP le 30/06 avec différents ateliers en sport et en arts plastiques et un pique-nique avec la classe de Mme Gippet.
- Spectacle – bal avec la Compagnie Shagaï pour toutes les classes de la Balme.
- Travail sur le 8 mai 1945 avec affichages pour les 2 écoles (élémentaire).
- Vote du PNI (Prix Nord Isère).

#### **Pour l'école de Vertrieu :**

- Journée déguisée à l'école de Vertrieu pour Carnaval.
- Fin du cycle chant/musique avec restitution lors de la kermesse.
- Vote pour le prix littéraire des Incorruptibles.
- Journée Kapla sur le thème du tour du monde.
- Spectacle de fin d'année offert aux enfants le jeudi 3 juillet sur le thème de l'écologie et la vie secrète des arbres.

Exceptés les cycles musique en CP et sur Vertrieu, les sorties ENS en GS et CP, ainsi que les livres des prix littéraires sur les 2 écoles, toutes les autres actions sont financées par le Sou des Ecoles que l'équipe enseignante remercie.

### **2.2. Fonctionnement des écoles**

L'école de la Balme a réalisé un dossier pour labelliser l'école auprès de l'académie de Grenoble. L'école sera donc reconnue E3D l'année prochaine (Ecole en Démarche de Développement Durable).

L'école est engagée sur 2 Objectifs de Développement Durable :

- Consommation et production responsable avec le jardin notamment ; notion de gaspillage et production locale
- Bonne santé et bien-être avec le travail autour des familles d'aliments et la notion d'équilibre alimentaire

Cette labellisation met en avant également les relations entre les partenaires : mairie par son financement et leur soutien, le jardinier professionnel James, les parents

Le Conseil d'Ecole doit confirmer son accord pour cette labellisation qui n'entraîne ni travaux, ni subventions

particulières ; l'animation et l'évolution de ce label restent à la charge de l'équipe enseignante.

Vote à main levée : La labellisation est votée à l'unanimité.

**Question des parents du RPI :** On aimerait que les horaires soient les mêmes dans les 2 écoles.

**Réponse des directeurs :** Les horaires des deux écoles sont décalés car ils tiennent compte du temps de transport scolaire nécessaire pour les élèves de chaque commune.

**Question des parents de la Balme :** Comment pourrait-on alléger le poids des cartables en CP afin de préserver le confort et la santé des enfants, tout en respectant les recommandations (notamment les 10 % du poids de l'élève) ?

**Réponse de la directrice :** Il est impossible de ne rien mettre dans les cartables ne serait-ce que le cahier de liaison dont il est demandé un transport quotidien par les familles (cf CE n°2).

Des devoirs sont donnés chaque jour en CP (surtout de la lecture), il est donc nécessaire d'emporter le manuel de lecture, le cahier de devoirs.

Les seuls moments où le cartable est effectivement rempli correspondent aux veilles de vacances où les supports écrits utilisés sont donnés à voir aux familles comme demandé par les parents.

Choisir un cartable adapté (c'est-à-dire notamment sans roulette) permet déjà d'alléger le poids porté par l'enfant.

**Question des parents du RPI :** Le projet éducatif de territoire est-il disponible et pourrait-il être partagé avec les familles, en particulier lorsqu'il est demandé dans un contexte précis (ex : sanctions collectives) ?

**Réponse des directeurs :** Le projet éducatif de territoire, devient le Territoire Educatif Rural. Il est en cours de déploiement et sera présenté lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole de l'année prochaine.

Nous ne comprenons pas la référence aux sanctions collectives mentionnées : comme déjà dit lors du 1<sup>er</sup> CE de cette année, il n'existe pas à ce jour de sanction collective. Les sanctions et réparations relèvent dans tous les cas de l'application du règlement intérieur des écoles et de la liberté d'appréciation des professionnels de l'éducation.

### **2.3. Natation et parents agréés :**

#### a- Planning :

Le planning du cycle de natation pour l'année prochaine n'est pas encore connu. Les séances auront lieu à la piscine de St Vulbas encore cette année.

#### b- Parents agréés :

Les séances de cette année se sont déroulées correctement, avec une moyenne de 2 parents agréés par séance (au lieu de 3 les années précédentes : 1 parent dans le bassin par atelier proposé). Le nombre de parents agréés diminue donc, malheureusement.

Rappel : toute personne majeure peut devenir « parent agréé », il n'est pas nécessaire d'avoir un enfant scolarisé au sein de l'école.

Pour obtenir l'agrément, il suffit de se faire connaître auprès des directeurs du RPI, d'accepter de passer un test très simple de natation et de suivre en vidéo une formation théorique autour de la sécurité.

**L'agrément est valable 5 ans.**

Un appel aux parents bénéficiant déjà d'un agrément natation sera fait en début d'année.

## **3. MOYENS**

### **3.1 Cantine**

**Retours positifs des RPE :**

- Les enfants apprécient la qualité et la variété des repas proposés, ce qui favorise la découverte et l'ouverture alimentaire.
- Certains enfants commencent à goûter et apprécier des aliments qu'ils refusaient auparavant : une belle progression !
- L'ambiance globale est satisfaisante pour plusieurs familles et peu de retours négatifs sont mentionnés.

**Questions pour les mairies :**

- Des solutions sont-elles envisagées pour améliorer l'acoustique et le niveau sonore dans la cantine (ex :

panneaux d'isolation suspendus) ? Les RPE demande au cours du conseil d'école s'il est possible dans un premier temps de faire une évaluation du volume sonore pour un réel état des lieux.

- Serait-il possible de mieux identifier les personnes encadrant les enfants à la cantine, par exemple via un organigramme affiché ou transmis aux familles ?
- Le prélèvement automatique pour la cantine et le périscolaire pourrait-il être mis en place afin de faciliter le paiement et limiter les relances ?
- Serait-il possible de proposer un petit morceau de pain dès l'entrée afin d'éviter que les enfants l'associent uniquement au dessert ?

### **Réponse des mairies :**

- Pour le niveau sonore : A La Balme pas de travaux envisagés pour le moment. Il y a énormément d'enfants qui mangent à la cantine et le nombre augmente d'année en année. La mairie essaye de réfléchir à des solutions. A Vertrieu pas de travaux envisagés non plus, mais mise en place des deux services et il y a une réorganisation par table + le feu tricolore.  
Mais il est difficile de demander aux enfants de ne pas parler après la matinée d'école.
- Organigramme du personnel : La mairie de Vertrieu propose de mettre l'organigramme sur le site avec les informations concernant la cantine, puisque les Balmolans n'ont pas accès au journal de Vertrieu. La mairie de La Balme propose d'afficher l'organigramme sur le panneau d'affichage.
- Moyen de paiement : A la Balme, le paiement par prélèvement engagerait des frais supplémentaires pour la mairie. Ce sont souvent les mêmes familles que la mairie doit relancer. La mairie de Vertrieu n'est pas forcément concernée par ce souci de paiement car le règlement se fait en amont au moment de l'inscription. Il y a peu de relance sur Vertrieu
- Demande pour le pain : A La Balme, le pain n'est pas donné en amont car les enfants mangent le pain et n'ont plus faim pour la suite. Le pain pourra être donné au moment du plat, un peu avant le fromage. La cantine avait cherché une solution à un retour de parents qui avait été fait les années précédentes, pour éviter que les enfants ne mangent que du pain, lorsqu'il était servi dès le début des repas.

## **3.2 Présentation du concours à la citoyenneté des DDEN**

Concours organisé par les DDEN tous les deux ans. Cette année le thème est « Citoyen je me nourris bien ». Les DDEN proposent de faire travailler les enfants autour de ce thème. Le thème peut être abordé sur tous les cycles. Trois Lauréats par cycles seront sélectionnés sur le département par un jury et récompensés. Chaque classe devra réaliser une affiche à renvoyer. L'affiche du gagnant pourra ensuite être diffusée auprès des autres écoles et dans chaque classe. Les enseignants réfléchissent à la possibilité de participer à ce concours.

## **3.3 Remerciements**

Les équipes enseignantes remercient les mairies et leur personnel pour leur accompagnement au quotidien sur cette année et souhaitent poursuivre la qualité de ces échanges dans le futur.

Elles remercient également les AESH qui œuvrent dans les classes pour faciliter l'inclusion et l'intégration de plusieurs élèves dans le RPI.

Les directeurs remercient également les RPE pour les dialogues et les relations plus apaisées cette année pour le bien commun des enfants.

### **Retours positifs des RPE :**

- Le RPI se distingue par son ambiance familiale et chaleureuse, très appréciée des enfants comme des parents.
- L'équipe enseignante est engagée, bienveillante et assure un suivi individualisé de qualité.
- De nombreux projets, spectacles et activités sont proposés aux enfants tout au long de l'année, contribuant à leur épanouissement.
- Les familles sont régulièrement invitées à participer à la vie de l'école, ce qui renforce les liens entre l'école et les parents.

- Les échanges avec l'ensemble des professionnels de l'école sont fluides, respectueux et constructifs.
- Les conditions d'accueil sont favorables : propreté des locaux, environnement agréable, souplesse des horaires, notamment pour les plus petits.
- Des initiatives pédagogiques extérieures, comme le potager, enrichissent l'expérience éducative.
- Le nombre d'élèves par classe reste raisonnable, ce qui permet un bon encadrement et un climat scolaire positif.

**Le conseil d'école remercie le Sou des écoles pour le maintien de son investissement.**

**Réponse des RPE** : ils sont très satisfaits de l'évolution des relations et ils remercient l'ensemble de l'équipe enseignante et les mairies pour leur travail et leur implication.

### **Parole aux mairies :**

**Vertrieu** : La Mairie remercie tout le personnel enseignant de Vertrieu et de La Balme pour cette année scolaire. Des travaux sont prévus et ils seront discutés à la rentrée.

**La Balme** : La Mairie remercie les enseignants pour la qualité de leur travail et leur fort engagement professionnel ; les RPE parce que l'on sent leur volonté de bien faire ; les DDEN pour leur présence à tous les conseils.

**Parole à la DDEN** : Le DDEN remercie l'ensemble des personnes présentes pour l'accueil qu'ils reçoivent dans le RPI.

## **CALENDRIER 2025-2026**

**Date de rentrée des classes : lundi 1er septembre.**

**Réunion de la commission électorale : mardi 9 septembre à 18h à Vertrieu.**

**Election des nouveaux RPE : vendredi 10 ou 17 octobre (à confirmer).**

**1<sup>er</sup> Conseil d'école : jeudi 13 novembre à 18h à Vertrieu.**

**Bonnes vacances à toutes et à tous**